



Table nationale en développement  
de la petite enfance francophone



**Cadre national de collaboration  
en développement de la petite enfance  
francophone en contexte minoritaire  
au Canada**

UNE VISION PARTAGÉE, DES STRATÉGIES COMMUNES JUIN 2007



## Table nationale en développement de la petite enfance francophone

Cette publication est une initiative de la Table nationale en le développement de la petite enfance francophone coordonnée par la Commission nationale des parents francophones.

### **Le logo :**

L'intention de ce logo est de valoriser la collaboration intersectorielle, la synergie et le dynamisme des partenaires qui partagent une vision pour le développement de la petite enfance. La collaboration est représentée par des ondes sonores qui se rejoignent et convergent vers l'enfant. Vu dans leur ensemble, les ondes représentent aussi des ailes, symboles de la capacité de l'enfant de se prendre en main et de s'épanouir pleinement selon sa passion et ses talents. Le rouge et le bleu sont des couleurs primaires associées à la Francophonie et à l'enfance.

### **Dépôt légal - ISBN : 978-0-9695241-7-5**

© Tous droits réservés. Des photocopies peuvent être faites à condition que la source soit mentionnée et bien identifiée. Juin 2007

Ce projet est financé par le Programme de partenariats pour le développement social de Ressources humaines et Développement social Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

### **Remerciements**

Les partenaires de la Table nationale sur le développement de la petite enfance francophone et la Commission nationale des parents francophones remercient sincèrement toutes les personnes qui ont collaboré à ce projet :

### **Recherche et rédaction :**

Nicole Lafrenière-Davis, consultante

### **Coordination du projet :**

Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale, CNPF

Richard Vaillancourt, directeur du développement de la petite enfance, CNPF

### **Le comité de travail de la Table :**

Liliane Vincent, Margo Fauchon, Nicole Lafrenière-Davis, Richard Vaillancourt, Rose-Marie Duguay

### **Révision de texte (français):**

Communicateurs efficaces (Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français) - Cécile Cloutier et Marie-José Trudel, consultantes.

### **Traduction (anglais):**

John Rafuse et Marie-Claude Rioux

### **Révision de texte (anglais)**

Matthew Kayahara

### **Mise en page et impression :**

mf.1

Les 250 personnes rencontrées lors des consultations dans les communautés francophones.

# Table des matières

Composition de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone	4
Message de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone	5
Lexique	6
<b>Section 1 – Les fondements</b>	<b>7</b>
La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant	7
L'importance des premières années	7
L'importance du développement de la petite enfance pour assurer la vitalité des communautés francophones	8
La langue	8
L'identité	8
Les services	8
L'importance des programmes et services en français	8
<b>Section 2 – Une vision du développement de la petite enfance</b>	<b>9</b>
Une vision partagée	9
Des valeurs fondamentales	9
Des stratégies communes	9
1. Une planification intégrée	9
2. Le développement des ressources humaines	11
3. Le développement et le partage des connaissances	11
4. La promotion du développement de la petite enfance et la prévention pendant la petite enfance	12
<b>Section 3 – Le rôle des partenaires</b>	<b>13</b>
Mieux comprendre pour mieux collaborer	13
Le rôle des parents	13
Le rôle des familles	13
Le rôle des organismes et intervenants communautaires	13
Le rôle des conseils scolaires	14
Le rôle des organismes francophones nationaux et provinciaux	14
Le rôle des chercheurs et des organismes de recherche et de formation	14
Le rôle des gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux	15
Le rôle du gouvernement fédéral	16

# Composition de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone

## Organismes

Alliance canadienne des responsables, des enseignants et enseignantes en français langue maternelle.

Association canadienne d'éducation de langue française.

Coalition Bambin.

Commission nationale des parents francophones (*préside et coordonne les activités de la Table*)

Fédération des aînés et aînées francophones du Canada.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français.

Fédération culturelle canadienne française.

Fédération de la jeunesse canadienne française

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Réseau de développement économique et d'employabilité.

Société Santé en Français.

## Intervenants

Docteur Rose-Marie Duguay,  
chercheure et formatrice à la petite enfance,  
*Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.*

Josyane Testa,  
éducatrice et la présidente de  
*l'Association des éducatrices francophones  
de Colombie-Britannique.*

Jocelyne Raymond,  
directrice générale,  
*La Coccinelle, Ontario*

# Message de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone

Assurer le développement des enfants au cours de la période d'avant la naissance jusqu'à 6 ans est un véritable projet d'avenir! Partout, les communautés francophones en contexte minoritaire au Canada réalisent une chose : intervenir le plus tôt possible auprès de l'enfant et de sa famille, c'est investir dans ce que l'on a de plus précieux. En effet, le développement des jeunes enfants est incontournable pour la vitalité des communautés et celle de leurs établissements.

Dans ce contexte, la Table nationale en développement de la petite enfance francophone est fière de présenter ce *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada*. Validé à la suite d'une consultation pancanadienne, le Cadre veut être un élément fondamental des efforts de collaboration actuels et futurs dans le domaine de la petite enfance.


Pour assurer la mise en œuvre du Cadre, les partenaires de la Table se sont engagés à harmoniser leurs activités. Ils développeront des plans opérationnels par rapport à la petite enfance et à la famille en fonction de leurs rôles, de leurs expertises et de leurs contributions actuelles et potentielles. La Table s'engage aussi à mesurer les progrès dans le domaine du développement de la petite enfance.

La Table invite donc les partenaires provinciaux et territoriaux de chaque communauté à mettre à l'essai ce *Cadre national de collaboration* en arrimant les plans d'action et en construisant sur les acquis en petite enfance.

Au plaisir de collaborer !

Les partenaires de la Table nationale en développement de la petite enfance.

Note – Pour rendre la lecture du document plus agréable, le terme «développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada» a été résumé à «développement de la petite enfance».



*Assurer le développement  
des enfants au cours  
de la période d'avant  
la naissance jusqu'à  
6 ans est un véritable  
projet d'avenir!*



# Lexique

Pour favoriser une compréhension commune, voici la signification donnée à certains termes utilisés dans ce document.

## **Cadre de collaboration**

Le Cadre est une feuille de route pour orienter les initiatives des partenaires nationaux, provinciaux, territoriaux et communautaires. Sa flexibilité assure le respect de la diversité des orientations et des moyens proposés par chacune des collectivités francophones au pays.

## **Communauté/collectivité**

Le terme communauté ou collectivité fait référence au regroupement de toutes les personnes, organismes et institutions qui la composent.

Par exemple : les enfants, les parents, les grands-parents, les éducatrices à l'enfance, les enseignants, les médecins, les écoles, les collèges, les universités, les centres de santé, les regroupements de parents, de jeunes, d'ainés et autres. Selon les coins de pays, le terme «communauté» peut faire référence à une collectivité provinciale, territoriale, régionale ou locale.

## **École de langue française**

Une école qui offre l'enseignement en français à l'intention des francophones. *La spécificité de l'école de langue française réside dans sa mission qui est à la fois d'éduquer les élèves qui la fréquentent et de protéger, valoriser et de transmettre la langue et la culture de la communauté qu'elle dessert.* (Extrait tiré de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*, 2004)

## **Enfant**

Le terme enfant est utilisé pour identifier les jeunes enfants au cours de la période d'avant la naissance jusqu'à 6 ans.

## **Petite enfance**

Période de développement de l'enfant qui commence avant la naissance et s'étend jusqu'à 6 ans.

## **Famille**

Le terme famille est employé dans son sens le plus large. Par exemple : les parents, les grands-parents, les oncles et les tantes, les cousins et les cousines. Parfois, lorsque les parents francophones sont loin de leur famille d'origine, les amis ou d'autres personnes significatives peuvent leur servir de famille.

## **Famille francophone**

Inclut les familles urbaines et rurales endogames et les familles exogames et immigrantes dont un parent au moins est francophone.

## **Parent**

Le terme parent est utilisé pour représenter les parents biologiques et adoptifs et les tuteurs légaux des enfants.

## **Secteur**

Le terme secteur est employé pour désigner les différents champs d'activités des communautés francophones en lien avec le développement de la petite enfance. Par exemple : l'éducation, la santé, la justice, les arts et la culture, le développement communautaire, les communications, l'économie et autres.

## **Programmes préscolaires**

Inclut les programmes de maternelle, de prématernelle et de jardin offerts aux enfants de 3 à 5 ans dans les provinces et territoires. Peut aussi inclure les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en milieu familial.

## **Partenaires**

Terme utilisé pour identifier tous les individus, organismes communautaires, provinciaux, territoriaux et nationaux ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du Cadre de collaboration.

# Section 1 - Les fondements

Cette section présente les fondements d'une vision partagée du développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire. En puisant dans la Convention des Nations Unies, elle rappelle que les enfants des communautés francophones, comme tous les enfants du Canada, ont des droits qui doivent être respectés. Ces droits touchent l'enfant comme individu, sa famille, sa communauté, son identité culturelle, les programmes et services dont il a besoin pour se développer pleinement.

Les fondements de notre vision s'inspirent également des nouvelles connaissances en développement de la petite enfance : les premières années déterminantes pour l'apprentissage, le développement de la petite enfance essentiel à la vitalité linguistique, identitaire et culturelle des communautés francophones et l'importance de mettre en place des services et des programmes de qualité en français.

## La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant

Cette convention énonce sous forme de droits des concepts importants pour nos jeunes enfants, nos familles et nos communautés. Le Canada fait partie des pays qui ont signé cette convention. Comme fondement du Cadre de collaboration, nous en avons retenu trois éléments :

- l'importance des parents, de la famille et de la communauté (Articles 5 et 18);
- le droit d'accès à l'éducation, aux services de santé pour tous les enfants dans le respect de la langue et de la culture de l'enfant et de sa famille (Articles 23, 24, 28, 29);
- le droit de jouir de sa culture et d'utiliser sa langue maternelle (Article 30).

## L'importance des premières années

Au cours de la petite enfance, le développement du cerveau est rapide et impressionnant. C'est la période où le cerveau a le plus besoin de stimulation positive. Le jeune enfant a donc besoin d'un environnement qui lui assure les conditions essentielles à son plein développement :

- l'accompagnement des parents et la valorisation de leur rôle comme premiers éducateurs ;
- des relations sociales stimulantes avec les parents.

Un développement sain et harmonieux durant la petite enfance est un déterminant de la santé et du bien-être. C'est aussi un facteur essentiel à l'épanouissement de chaque enfant. Des investissements pendant la période de la petite enfance ont comme résultats une population en meilleure santé et une augmentation de la vitalité économique des communautés.



*Les fondements de notre vision s'inspirent des nouvelles connaissances en développement de la petite enfance.*

## Section 1 (suite)

### L'importance du développement de la petite enfance pour assurer la vitalité des communautés francophones

Pour assurer la vitalité des communautés francophones, le développement de la petite enfance doit se faire sur trois plans.

#### La langue

- Le choix de la langue parlée à la maison, dans la communauté et à l'école se fait dans les premiers mois après la naissance et même avant.
- Les trois premières années déterminent l'évolution de l'apprentissage la vie durant et la capacité d'apprendre une autre langue.
- Les contacts sociaux influencent la transmission de la langue et de la culture.

#### L'identité

- Au cours des premières années, l'identité de francophone se forme autour des pratiques familiales.
- Les expériences vécues pendant la petite enfance dans la famille, dans les services à la petite enfance et dans la communauté préparent l'enfant à son entrée à l'école de langue française et dans la communauté francophone.

#### Les services

- De la période de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école, l'accès à un service intégré pour la petite enfance en lien avec l'école française est essentiel pour assurer une continuité des services;
- Les services de santé en français permettent l'accueil des familles dans la communauté francophone, surtout avant et après la naissance.

### L'importance des programmes et services en français

Ces programmes et services sont importants parce qu'ils facilitent le meilleur développement possible de la petite enfance.

- Ils sont accessibles et ils font partie des structures communautaires francophones comme les écoles, les centres de services communautaires et les centres de la petite enfance et de la famille.
- Ils sont offerts par des intervenants francophones qualifiés, valorisés et appuyés.
- Ils couvrent la période prénatale et celle de la petite enfance.
- Ils bénéficient d'un financement public juste, souple et soutenu.

Les programmes et services en français:

- placent l'enfant et ses droits au cœur du système;
- répondent aux besoins de base et aux besoins particuliers de chaque enfant, des parents, des familles et des communautés;
- facilitent le développement physique, cognitif, émotionnel, social, spirituel, culturel, linguistique et identitaire de l'enfant;
- s'appuient sur des données sûres et des recherches;
- placent au premier plan l'engagement et la participation des parents dans la conception, l'élaboration et l'évaluation des programmes.



## Section 2 - Une vision du développement de la petite enfance

La vision proposée reflète les vœux et les aspirations exprimés par les parents, les grands-parents, les organismes et intervenants communautaires, les chercheurs et les formateurs, les organismes nationaux et provinciaux et les gouvernements lors d'une consultation pancanadienne. La vision comprend aussi les valeurs fondamentales retenues par les partenaires. Elle décrit des stratégies qui permettent à tous ceux qui sont intéressés au développement de l'enfant de préciser leurs contributions et de concerter leurs efforts.

Ensemble, les éléments de la vision forment un « cadre de collaboration » qui nous invite tous à miser sur les efforts existants et à établir les fondements là où il n'en existe pas encore.

### Une vision partagée

L'enfant est accueilli dans une famille et une communauté qui l'accompagnent et qui créent pour lui des possibilités de se développer en français.

Aimé, en santé et en sécurité, l'enfant vivra pleinement son enfance et son adolescence et deviendra un adulte accompli et engagé.

### Des valeurs fondamentales

Les partenaires ont retenu quatre valeurs fondamentales qui forment un élément important de leur vision et du Cadre.

#### 1. Le respect

Le respect est la considération que l'on accorde à une personne en raison de la valeur qu'elle a à nos yeux, donc

- chaque enfant est unique et doit être respecté et valorisé en tant que personne;
- les parents doivent être respectés et appuyés, ils sont les premiers responsables du sain développement de l'enfant.

#### 2. L'égalité des chances

L'égalité des chances existe dans une société où toutes les conditions sont mises en place pour favoriser le plein développement des individus, donc

- les enfants doivent avoir des chances équitables, égales et réelles de se développer pleinement dans leur réalité de francophones.

#### 3. La responsabilisation

La responsabilisation de la société consiste à reconnaître qu'elle doit mettre en place des conditions qui répondent aux besoins des enfants et des familles.

#### 4. La collaboration

L'engagement et la collaboration des partenaires sont essentiels à l'épanouissement de l'enfant, donc

- les partenaires en développement de la petite enfance s'engagent à collaborer pleinement pour l'épanouissement de l'enfant et de sa famille.

### Des stratégies communes

#### 1. Une planification intégrée

Cette stratégie propose deux meilleures pratiques quant à la planification des programmes et services en développement de la petite enfance.

La première meilleure pratique énumère les composantes de plans de prestation de services en petite enfance francophone. Selon la réalité de leur milieu, les partenaires de chaque juridiction aux niveaux local, régional, provincial ou national auraient intérêt à intégrer ces composantes à leurs plans de prestation de services. Cette première meilleure pratique inclut aussi les liens entre les plans d'action. Par exemple, les liens élaborés entre les secteurs éducation et santé et ceux qui touchent le développement de la petite enfance.

*Cette vision ... invite tous à miser sur les efforts existants et à établir les fondements là où il n'en existe pas encore.*

## Section 2 (suite)

La seconde meilleure pratique décrit les caractéristiques et les objectifs d'un modèle de services en développement de la petite enfance. Ce modèle mérite l'attention des communautés puisqu'il est reconnu comme une meilleure pratique.

### Les plans de prestation de service en développement de la petite enfance

Les plans de prestation de services qui reflètent les pratiques exemplaires doivent inclure les éléments suivants :

- une analyse de la situation : contexte, clientèle, besoins, etc. ;
- une description des attentes : impact des interventions, changements espérés;
- une analyse et une planification financières : élaboration d'un budget détaillé;
- un choix de domaines d'actions prioritaires avec des buts et objectifs pour les jeunes enfants et leurs familles. Par exemple, une intervention dans le domaine de l'éveil à la lecture a pour objectif de préparer l'enfant à l'apprentissage de la lecture et d'outiller le parent pour qu'il fournisse à son enfant des occasions de lire;
- des stratégies qui garantissent des résultats;
- des mesures de rendement et d'évaluation appropriées;
- une brève description des modèles de services choisis;
- une description des rôles et responsabilités des partenaires : la section 3 du Cadre donne une description de chaque catégorie de partenaires.

De tels plans de prestations de services comportent certains avantages :

- ils mènent à des ententes concrètes et formelles sur la qualité des services et les résultats à atteindre;
- ils font tomber les barrières entre les secteurs d'intervention à tous les niveaux;
- ils font tomber les barrières entre les différentes disciplines d'un même secteur et d'un même ministère.

### Un modèle de services en développement de la petite enfance

Le Cadre propose comme modèle de services, le « Centre de la petite enfance et de la famille » connu aussi sous le nom de « Carrefour multiservices à la petite enfance et à la famille » selon la juridiction.

Ce modèle de services présente des caractéristiques sur le plan structurel et sur le plan opérationnel.

Sur le plan structurel

- il offre des programmes et services multisectoriels, multidisciplinaires et intégrés en français, de la période prénatale jusqu'à l'entrée formelle à l'école lorsque l'enfant a 6 ans;
- il est rattaché aux structures scolaires et communautaires en francophonie;
- il est axé sur les besoins multiples de l'enfant et de sa famille.

Sur le plan opérationnel

- il cible le développement global de l'enfant francophone comme but premier, incluant les dimensions langue, culture et identité;
- il favorise la création de liens entre les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de la justice, de l'économie et de la culture;
- il favorise l'engagement et la participation des parents dans tous les aspects de la planification, de la mise en œuvre et de la gouvernance des programmes.

Le modèle proposé a des avantages certains à la fois pour l'enfant, le parent et la famille, la communauté et le centre de services.

Les avantages pour l'enfant, ses parents et la famille :

- un accès facile, dans un même milieu, à une grande variété de services en français et une meilleure visibilité des services;
- des interventions offertes en français à deux niveaux : auprès de parents à la naissance d'un enfant et auprès des enfants et de leurs familles par le biais des services en développement de la petite enfance et des ressources en établissement;
- une continuité dans les services pour l'enfant et ses parents tout au long de la petite enfance. Ce qui permet de développer des relations enrichissantes et soutenues avec les intervenants;
- une appartenance solide de la famille à la collectivité;
- une place importante accordée aux parents dans tous les aspects de l'élaboration, de la mise en place et de la gestion des programmes.

Les avantages pour la communauté :

- une réponse adaptée aux besoins et réalités de chacune des communautés;
- une augmentation et une meilleure rétention de la clientèle inscrite aux écoles de langue française.

Les avantages pour le centre de services :

- une meilleure coordination des services et une utilisation plus efficace des ressources;
- un recrutement plus facile d'intervenants francophones et une diminution de l'isolement professionnel.

## 2. Le développement des ressources humaines

Les partenaires des domaines de l'éducation, de la santé, des arts et de la culture et des services d'apprentissage et de garde intéressés au développement de la petite enfance pourraient travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale. Cette stratégie devrait viser le développement des ressources humaines et inclure les orientations suivantes :

- la valorisation du secteur de la petite enfance et de ses intervenants;
- la mise en place de mécanismes de réseautage;
- l'élaboration d'un programme cadre de formation et des programmes de perfectionnement professionnel qui intègrent l'intervention en contexte minoritaire;
- l'exploration des nouvelles technologies pour la formation à distance en français;
- l'amélioration des conditions de travail.

Une stratégie du développement des ressources humaines permet d'une part, d'inclure les ordres professionnels comme partenaires en développement de la petite enfance. D'autre part, elle offre de grands avantages aux centres de prestation de services :

- l'assurance que des intervenants francophones bien qualifiés et sensibilisés à la promotion du français seront présents dans tous les services à la petite enfance;
- un accès plus facile aux professionnels de la santé francophones comme les infirmières hygiénistes et les orthophonistes;
- un recrutement plus efficace et une meilleure rétention d'intervenants francophones;
- une plus grande possibilité d'échange, de réseautage et d'entraide.

## 3. Le développement et le partage des connaissances

Peu de données de recherche sont disponibles dans le domaine du développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire. D'une part, nous voulons tous savoir si nos enfants sont en santé, s'ils sont heureux, s'ils sont prêts pour l'école et s'ils atteignent leur plein potentiel. D'autre part, nous devons connaître les programmes et les services en français les plus susceptibles d'influencer positivement leur développement. Une stratégie de recherche bien pensée, élaborée par les partenaires intéressés au développement de la petite enfance, comprendrait les étapes suivantes:

- identifier et formuler les besoins avec précision;
- déterminer les enjeux : implications, impacts, moyens, etc.;
- faire une recension complète des données existantes;
- recueillir et analyser les nouvelles données et
- diffuser les résultats.

Une telle stratégie de recherche aurait de nombreux avantages, à la fois pour les centres de services, les chercheurs, les partenaires et les bailleurs de fonds.

Un avantage commun

- L'identification des besoins prioritaires en développement des connaissances en petite enfance.

Des avantages pour les centres de services

- Une compréhension plus approfondie de ce qui constitue la qualité des services.
- Un meilleur accès aux nouvelles connaissances et aux résultats d'évaluations et de recherches.
- La création possible d'un inventaire de ressources.

Un avantage pour les chercheurs

- Moins de dédoublements de recherche.

*Les partenaires ... intéressés au développement de la petite enfance pourraient travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale.*

Des avantages pour les partenaires

- Orientation de leur travail dans la même direction.
- Développement d'instruments de mesure pour mieux comprendre et suivre les progrès des enfants et de leurs familles.

Un avantage pour les bailleurs de fonds et les prestataires de services

- Accès à des données sur l'impact des services.

#### **4. La promotion du développement de la petite enfance et la prévention pendant la petite enfance**

Cette stratégie comporte deux volets :

- la promotion de l'importance du développement de la petite enfance et
- les programmes et services de prévention pendant les premières années de l'enfant.

##### **La promotion de l'importance du développement de la petite enfance**

Le développement pendant la petite enfance est un déterminant de la santé et du bien-être la vie durant. Il est donc essentiel de faire la promotion de l'importance de cette période auprès des parents, des jeunes, des intervenants offrant des services et des bailleurs de fonds.

Les activités de promotion devraient :

- transmettre des connaissances en lien avec le développement de la petite enfance;
- informer les parents des nombreux choix qui s'offrent à eux pour faciliter le développement linguistique, culturel et identitaire de leur enfant;
- renseigner les parents au sujet des programmes, services et ressources en français qui peuvent les appuyer.

Les activités de promotion devraient utiliser les moyens suivants :

- mettre de l'avant des approches qui tiennent compte des besoins des familles francophones, qu'elles soient endogames, exogames, urbaines, rurales ou immigrantes;
- distribuer des trousseaux d'information;
- rédiger des articles pour les médias;
- tenir des sessions d'information et des ateliers.

##### **Les programmes et services de prévention pendant la petite enfance**

Ces programmes devraient inclure dans leurs activités les dimensions de la langue, de la culture et de l'identité. La prévention devrait porter sur les conditions qui nuisent au plein développement des jeunes enfants.

- Les activités de prévention peuvent se faire par le biais :
  - des groupes d'entraide;
  - des programmes d'alphabétisation familiale;
  - d'activités culturelles;
  - d'ateliers d'accompagnement des parents;
  - des services de dépistage et d'intervention précoce;
  - des programmes « enrichis » ou « compensatoires » de développement de la petite enfance.

Enfin, cette quatrième stratégie a l'avantage de permettre aux parents de :

- mieux connaître les services en français et de les utiliser;
- mieux connaître leurs droits et de demander l'accès à un ensemble cohérent de services en français en développement de la petite enfance;
- comprendre l'importance de leur rôle auprès du jeune enfant et de mieux s'acquitter de leurs responsabilités.

Cette stratégie profite aussi à la communauté :

- parce que les activités de promotion facilitent l'intégration des enfants et des familles dans la communauté francophone;
- parce qu'en ciblant la promotion et la prévention, les communautés francophones ont moins besoin d'avoir recours à des services spécialisés et réduisent ainsi les coûts qui leur sont associés.

## Section 3 - Le rôle des partenaires

### Mieux comprendre pour mieux collaborer

Cette section présente les rôles et les responsabilités que chaque partenaire peut assumer. Car si on comprend bien la place de chacun, une collaboration devient possible. On peut ainsi planifier ensemble et mieux utiliser les ressources.

#### Le rôle des parents

Avant tout, le rôle des parents est

- de défendre les droits de leurs enfants;
- d'offrir un milieu sain, sécuritaire et stimulant à leurs enfants.

Leur rôle est aussi de

- tirer avantage de leurs droits à l'éducation en langue française;
- faire des choix pour assurer le plein épanouissement de leurs enfants et de leur famille en français.

Dans la communauté, leur rôle est

- de participer activement au développement et à l'évaluation des politiques et programmes en petite enfance;
- d'encourager la mise en place des services accessibles et de qualité en français;
- de s'entraider.

#### Le rôle des familles

Les familles ont un rôle de soutien auprès de l'enfant qui consiste à

- l'appuyer dans son apprentissage et son développement;
- lui servir de modèle pour favoriser le développement de son identité culturelle et linguistique;
- participer à des activités familiales centrées sur les jeunes enfants.

Les familles ont aussi un rôle de soutien auprès des parents qui consiste à :

- appuyer les parents dans l'exercice de leurs fonctions;
- aider les parents à transmettre la langue et la culture aux jeunes enfants;
- promouvoir la mise en place des services en français.


#### Le rôle des organismes et intervenants communautaires

Les organismes et intervenants communautaires ont un rôle de collaboration, de promotion et de sensibilisation.

#### Un rôle de collaboration

Cette collaboration implique que les organismes et intervenants vont pouvoir

- offrir des activités et des services qui répondent aux besoins particuliers des enfants et des familles francophones;
- développer des partenariats et collaborer à la mise en place des services intégrés;
- assurer une place de choix aux parents dans la gestion des programmes et services.



*Car si on comprend  
bien la place de chacun,  
une collaboration  
devient possible.*

## Un rôle de promotion

Assurer la promotion c'est

- valoriser et célébrer les jeunes enfants francophones et leurs familles.
- mettre de l'avant une approche qui invite les divers secteurs, incluant le monde des affaires, à investir en développement de la petite enfance.
- faire valoir auprès des gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux le besoin d'un financement adéquat et continu pour des services de qualité en petite enfance.

## Un rôle de sensibilisation

Les organismes et les intervenants communautaires doivent

- sensibiliser les parents aux bienfaits des services à la petite enfance en français et de l'école française.

## Le rôle des conseils scolaires

Les conseils scolaires ont un rôle de sensibilisation, et aussi de soutien et développement.

## Un rôle de sensibilisation

Les conseils scolaires doivent sensibiliser

- les jeunes francophones à l'importance de leur rôle de parents du futur;
- les parents à leurs droits constitutionnels à l'instruction en français;
- les parents à l'importance des services en français en développement de la petite enfance et leur transmettre l'information sur les services existants;
- les enseignants, les éducateurs et les parents à l'importance de la langue et de la construction identitaire.

## Un rôle de soutien et développement

Soutenir et développer c'est

- participer activement tant au niveau national, provincial et local à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des services en développement de la petite enfance;
- assurer aux parents une place de choix dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des services préscolaires;
- développer des mécanismes pour faciliter la transition et l'accueil du jeune enfant dans le milieu scolaire;
- appuyer le développement professionnel des enseignants et éducateurs francophones oeuvrant dans les programmes préscolaires.

## Le rôle des organismes francophones nationaux et provinciaux

Les organismes ont un rôle de leadership, de promotion et de soutien à la formation.

## Un rôle de leadership

Avoir du leadership c'est

- soumettre à ses membres une vision d'avenir;
- établir des mécanismes de concertation et créer des alliances stratégiques entre les divers secteurs pour la mise en œuvre des services à la petite enfance francophone.

## Un rôle de promotion

Promouvoir c'est :

- mettre de l'avant une approche qui invite les divers secteurs à investir en développement de la petite enfance ;
- influencer l'élaboration des politiques et des programmes en petite enfance en français.

## Un rôle de soutien à la formation

Ce rôle consiste à

- faciliter et appuyer la formation et le développement professionnel en français des intervenants à la petite enfance;
- augmenter la capacité de leurs membres pour participer à la mise en œuvre des services en petite enfance en français;
- développer et rendre accessibles les connaissances et les pratiques exemplaires en petite enfance.

## Le rôle des chercheurs et des organismes de recherche et de formation

Les chercheurs et les organismes de recherche et de formation ont un rôle à jouer par rapport à l'excellence. Ils ont aussi un rôle de soutien à jouer ainsi qu'un rôle de facilitateur.

## Un rôle de recherche de l'excellence

Rechercher l'excellence c'est

- se maintenir à la fine pointe du développement des connaissances dans le domaine de la petite enfance;
- exercer un leadership dans le développement et la mise en œuvre d'un cadre de recherche en petite enfance.

## Un rôle de soutien

Soutenir c'est

- appuyer les communautés dans l'évaluation de leurs programmes et services en petite enfance;
- participer activement au développement des stratégies collectives quant à la formation des intervenants dans tous les secteurs des services en petite enfance;
- favoriser et orienter la recherche.



### Un rôle de facilitateur

Faciliter c'est

- rendre accessibles les connaissances et les meilleures pratiques par rapport à la petite enfance;
- favoriser les échanges entre chercheurs, décideurs et intervenants;
- assurer des liens entre la pratique, la recherche et le développement des politiques en petite enfance.

### Le rôle des gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux

Les gouvernements ont un rôle de facilitateur, de soutien à la collaboration, de soutien financier et de coordination.

### Un rôle de facilitateur

Être facilitant c'est

- chercher à convaincre les entreprises de participer au développement de services en petite enfance francophone;
- impliquer les organismes communautaires et les communautés à toutes les étapes du développement de politiques et de programmes en petite enfance.

### Un rôle de soutien à la collaboration

Soutenir la collaboration c'est

- reconnaître les coalitions en petite enfance francophone, les appuyer et en faire partie.

### Un rôle de soutien financier

Soutenir financièrement c'est

- assurer un financement équitable et soutenu aux services en petite enfance en français;
- créer des mécanismes de financement qui facilitent l'établissement des services intégrés francophones en développement de la petite enfance.

### Un rôle de coordination

Coordonner c'est

- concevoir et mettre en oeuvre des politiques et des programmes en petite enfance qui répondent aux besoins des communautés francophones en milieu minoritaire;
- recueillir des statistiques sur le développement et l'utilisation des services en français dans le domaine de la petite enfance;
- établir des mécanismes de concertation entre les secteurs pour la mise en oeuvre des services à la petite enfance;
- faciliter et appuyer la formation et le perfectionnement professionnel en français des intervenants.

*Les enfants des communautés francophones, comme tous les enfants du Canada, ont des droits qui doivent être respectés.*

## Le rôle du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans trois domaines :

- la vigilance,
- la coordination et
- le soutien et développement.

## Un rôle de vigilance

Être vigilant c'est

- s'assurer qu'une partie des montants provenant des ententes entre le fédéral, les provinces et les territoires soit bien destinée aux communautés francophones en contexte minoritaire;
- s'assurer que ces mêmes ententes reconnaissent l'engagement du fédéral par rapport à la Loi sur les langues officielles et que la façon de rendre des comptes selon ces ententes démontre le respect de cet engagement.

## Un rôle de coordination

Coordonner c'est

- soutenir les efforts de collaboration entre les partenaires;
- faciliter la participation des organismes francophones nationaux à l'élaboration de politiques et de programmes concernant le développement de la petite enfance;
- faire en sorte que les ministères coordonnent leurs divers secteurs et se coordonnent entre eux par rapport aux initiatives touchant le développement de la petite enfance.

## Un rôle de soutien et de développement

Soutenir et développer c'est

- investir dans la recherche en développement de la petite enfance;
- appuyer les communautés francophones pour les aider à mettre sur pied des services intégrés en développement de la petite enfance.